

REPUBLIQUE DU BENIN

ASSEMBLEE NATIONALE

SEPTIEME LEGISLATURE

SIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ANNEE 2017

(Ouverture le jeudi 28 septembre 2017)

=====

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Séance plénière du mardi 03 octobre 2017

Ordre du jour :

examen du projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de financement additionnel signé à Cotonou, le 02 juin 2017, entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification Agricole (PADA).

Le mardi 03 octobre 2017, à partir de douze heures deux minutes (12H02mn), s'est poursuivie au palais des Gouverneurs à Porto-Novo, sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Maître Adrien HOUNGBEDJI, la séance plénière consacrée à l'ordre du jour susmentionné.

En début de séance, la Première Secrétaire Parlementaire, Madame Sofiatou SCHANOU AROUNA a, sur invitation du Président, donné lecture de la lettre par laquelle le député Edmond AGOUA a annoncé son appartenance au Groupe Parlementaire " Bénin Uni et Solidaire " présidé par le député Natondé AKE.

Puis, le compte rendu sommaire de la séance plénière du lundi 02 octobre 2017 a été lu et adopté sous réserve des observations du Président de l'Assemblée Nationale.

Appelant l'unique point à l'ordre du jour de la séance, le Président et le Rapporteur de la commission des finances et des échanges ont été invités à prendre place pour présenter le rapport relatif au projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de financement additionnel signé à Cotonou, le 02 juin 2017, entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification Agricole (PADA).

A la suite de la présentation dudit rapport, les députés ci-après sont intervenus lors du débat général : Valentin DJENONTIN AGOSSOU – Léon DEGNY – Nourénou ATCHADE – Valère TCHOBO - Natondé AKE - Abdoulaye GOUNOU - Adam BAGODOU – Nouhoum Bida YOUSSEFOU - André Akambi OKOUNLOLA-BIAOU - Rosine DANGNIHO - Yibatou SANI GLELE et Alexis AGBELESSESI.

Les intervenants ont félicité le Gouvernement pour sa capacité à négocier, à un faible taux de concessionnalité, le financement d'un projet qui vise à lutter contre la pauvreté en mettant l'accent sur le développement de l'agriculture et la diversification des produits agricoles. Aussi ont-ils invité le Gouvernement, à prendre en compte les recommandations contenues dans le rapport relatif à la première phase du PADA.

Par ailleurs, certains députés ont suggéré au Gouvernement la construction de mini-barrages pour la rétention d'eaux aux fins de favoriser la culture des produits de contre-saison.

D'autres préoccupations ont été soulevées et ont notamment porté sur :

- la nécessité d'élargir le projet "PADA" à tout le territoire national ;
- le mode de désignation des bénéficiaires du projet et le mécanisme de mobilisation de leur contribution ;
- l'effectivité de l'existence des kits pour l'irrigation de l'ananas et l'anacarde ;
- la question de la conservation et de la transformation des produits agricoles ;
- l'impraticabilité des voies d'accès aux zones productrices de coton ;
- la visibilité et la viabilité des projets mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche ;
- la nécessité de promouvoir les semenciers ;
- la transmission tardive à l'Assemblée Nationale, des projets de loi portant autorisation de ratification ;
- la non prise en compte de la filière palmier à huile dans le projet PADA ;
- la nécessité d'améliorer l'accès des populations aux crédits agricoles ;

A toutes ces préoccupations, le Gouvernement représenté par le Garde des sceaux, Monsieur Joseph DJOGBENOU, a apporté des éléments de réponse.

Poursuivant la séance, les dispositions des deux (02) articles du projet de loi ont été examinées et adoptées par la Représentation nationale.

Mise aux voix, la loi n° 2017-30 portant autorisation de ratification de l'accord de financement additionnel signé à Cotonou, le 02 juin 2017, entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification Agricole (PADA) a été adoptée à l'unanimité des députés présents et représentés moins une abstention.

Avant de clôturer la séance, le Président a rappelé aux députés que huit (08) dossiers restent encore à examiner au titre de la session extraordinaire. En conséquence, il a suggéré aux commissions saisies, la possibilité d'étude groupée desdits dossiers aux fins d'un débat unique en séance plénière.

Aussi a-t-il invité les députés à prendre part à Cotonou, le jeudi 05 octobre 2017, au séminaire-atelier sur le thème : « communication parlementaire et technologie de l'information et de la communication », conjointement organisé à leur intention par le Parlement et l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF).

Par ailleurs, le Président de l'Assemblée Nationale a invité les membres du Bureau et de la Conférence des Présidents à une réunion qui aura lieu le vendredi 06 octobre 2017 à dix heures (10H). Ladite réunion a-t-il indiqué, sera consacrée à la fixation de la date de l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année 2017.

Sur ce, la séance a été suspendue à treize heures quarante-trois minutes (13H43mn) pour sa reprise le vendredi 06 octobre 2017 à dix heures (10H).

Fait à Porto-Novo, le 03 octobre 2017

La Première Secrétaire
Parlementaire
Secrétaire de séance,

Le Président de l'Assemblée
Nationale
Président de séance,

Sofiatou **SCHANOU AROUNA**

Maître Adrien **HOUNGBEDJI**